

INSCRIPTION AU REPERTOIRE DEPARTEMENTAL
D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL OU D'HEBERGEMENT D'ELEVES
DANS LE CADRE DES SORTIES SCOLAIRES DU 1^{er} degré

DIVEL B
Bernadette
PÉRISSÉ
1 Quai Dujardin
CS 73145
35031 –
RENNES Cedex
☎ 01 55 97 53 65

Décision de l'inspecteur d'académie
directeur académique des services de l'Education Nationale

Favorable

Défavorable

Motif :

Site historique des Forges
Les Forges
35380 PAIMPONT

Responsable : Monsieur Patrick de la Paumelière
Tél : 02 99 61 85 48
Mél : contact@forges-de-paimpont.eu

Suite à la dernière visite et à tous les contrôles effectués de votre établissement par la Circonscription I.E.N. de Montfort sur Meu je vous précise l'inscription au répertoire départemental de votre structure d'accueil d'élèves en sorties scolaires du 1^{er} degré avec ou sans nuitées.

Numéro d'inscription : **35 – 169** Date de la dernière visite : 14 mai 2018

La procédure de contrôle devra être renouvelée au minimum tous les trois ans.

↻ Lieu pouvant être inscrit au répertoire départemental - capacité d'accueil proposée :

sans nuitée

◆ Ages ou cycles autorisés : Cycle 3 et CE2 acceptés si double niveau avec CM

→ Nombre d'élèves : 2 classes – 70 élèves maximum

Recommandations : pas de restauration (prévoir pique-nique)

à Rennes, le 24 août 2018

L'inspecteur d'académie, directeur académique
des services de l'Education nationale d'Ille et
Vilaine,


Christian WILLHELM